

Communiqué de Frapna Drôme Nature

Environnement

Une enquête publique pour un projet dangereux

12 novembre 2016

Sur Valence, un projet de géothermie profonde est développé par la société Fonroche et la municipalité. Théoriquement, prélever la chaleur des eaux profondes pour alimenter un chauffage collectif et produire de l'électricité, est une idée bien séduisante. L'Islande qui dispose de gisements d'eau chaude à faible profondeur, peut utiliser ce procédé avec efficacité et sécurité. Il en est de même pour la Guadeloupe avec la centrale de Bouillante en région volcanique. A Valence au contraire, il faudra forer jusqu'à 5 000m de profondeur pour trouver, peut-être, un débit et une chaleur suffisante pour alimenter le réseau de chauffage des Hauts de Valence en complément d'une production d'électricité par cogénération à faible rendement.

Une enquête publique est ouverte actuellement sur la ville pour autoriser l'ouverture des travaux miniers de recherche géothermique. Dans les documents à disposition du public, la société Fonroche s'engagerait à faire un forage sans fracturation hydraulique, technique utilisée dans les recherches de gaz de schiste... Elle devra cependant utiliser une palette de produits chimiques, dont des acides pour dissoudre des joints de calcaire ou autres, gênant la circulation de l'eau.

L'avis de l'Autorité Environnementale, à disposition du public, pointe plusieurs risques et difficultés qui retiendront toute l'attention des drômois et particulièrement des valentinois puisque l'implantation du projet se situe dans la ville, quartier Briffaut (les habitations les plus proches sont à 225m !) :

- Un risque de pollution potentielle de deux nappes d'eau potable traversées par le forage, dont celle de la « Molasse Miocène » reconnue patrimoniale pour une large partie de la Drôme.
- Des risques explosifs de remontées d'hydrocarbure ou de gaz.
- Des risques de toxicité des boues remontées : métaux lourds, arsenic et radioactivités.
- Des conséquences pour la population avec une circulation intense de camions et des nuisances sonores.
- Des risques sismiques potentiels.

L'Autorité Environnementale souligne que le projet présenté comporte des lacunes. Quelle est la profondeur et la dimension réelles des nappes d'eau potable traversées ? Quelle protection réelle du forage pour éviter les pollutions ? Comment seront éliminées les boues toxiques ?

Quelle prise en compte d'un réel risque sismique sachant que Valence a connu en 1984 un séisme de magnitude de 4,4 ?

Frapna Drôme Nature Environnement rappelle que lors de l'enquête publique de 2014 concernant l'autorisation de recherches de gites géothermiques de Valence, la société Fonroche prévoyait une torchère ou un incinérateur mobile pour brûler les dégagements d'hydrocarbures gazeux... Aura-t-on bientôt une torchère à Valence ? Ce projet comporte deux hypothèses peu conciliables : pour alimenter le réseau de chaleur urbain, il doit être dans la ville. Mais quelles nuisances seront subies par ce quartier ?

Le rapport du commissaire enquêteur pour l'autorisation de recherche de Montélimar en 2014, notait que « la stratégie poursuivie par Fonroche Géothermie peut sembler ambitieuse compte tenu de son inexpérience dans ce domaine... ». Frapna Drôme Nature Environnement doute de l'intérêt de ce projet incertain, d'autant plus que sa faisabilité économique repose sur des subventions. Au lieu de développer une production d'énergie « exotique » et risquée, investissons plutôt dans l'isolation des logements dont les bénéfices sont certains et pour longtemps, et dans une production d'énergie renouvelable (vent, soleil) préservant la sécurité des populations, l'eau et l'environnement.

L'association invite tous les citoyens à consulter le dossier et à donner leur avis sur le registre mis à disposition du public à l'annexe de la Mairie, 9 rue Cujas à Valence. Le dossier est aussi en ligne sur le site de la préfecture de la Drôme : <http://www.drome.gouv.fr>